

Note synthétique sur le processus électoral de l'élection présidentielle de 2010 au Togo

Régis Marzin, pour Regard*Excentrique,

Paris, 28 octobre 2017

Le processus électoral de la présidentielle du 4 mars 2010 peut être classé dans la catégorie des processus électoraux détournés en amont, dans le classement des élections des dictatures en Afrique (cf classement « 2016 : Année des coups d'Etat électoraux en Afrique », Régis Marzin, 27 avril 2017).

1. Le processus a été détourné en amont principalement par la corruption du leader de l'UFC, Gilchrist Olympio candidat prévisible de la présidentielle, qui a poussé les autres leaders de l'UFC à devoir se réorganiser en créant une coalition de partis le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), dont le leader Jean-Pierre Fabre est devenu le candidat tardivement.
2. Pendant l'enregistrement des électeurs sur la liste électorale, les opposants appelaient au boycott ce qui les a privés ensuite d'un grand nombre d'électeur. Quand ils ont accepté de participer, Faure Gnassingbé a refusé de rouvrir l'enregistrement sur la liste.
3. Le jour du vote, le Frac manquait d'observateurs dans les bureaux du Nord, certains de leurs observateurs étaient au Nord des imposteurs du RPT. Pascal Bodjona a corrompu un certain nombre d'observateurs.

L'essentiel de la fraude a ensuite été faite au moment de la transmission des procès-verbaux, le système VSAT prévu, ayant été mis de côté. Les résultats ont été annoncés d'après les résultats des CELI compilés sans détails des bureaux de votes et sans vérification possible des procès-verbaux.

Résultat CENI :

- Faure Gnassingbé (RPT) 1 242 409 = 60,88%,
- Jean-Pierre Fabre (Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC = alliance ADDI, Alliance, PSR, Sursaut-Togo et UFC)) 692554 = 33,93 %,
- Y. Agboyibo (CAR) 60 370 = 2,96%,
- G.A. Kodjo (OBUTS) 17 393 = 0,85%.

Une estimation d'un journaliste du résultat avant la falsification des résultats le donnerait Faure Gnassingbé premier avec entre 45 et 50 %, suite évidemment au détournement du processus électoral en amont, le scrutin étant à un tour. L'opposition n'a pas pu aller au bout de son travail de récupération et de vérification des procès-verbaux qui lui ont été violemment confisqués par les forces de l'ordre.

Régis Marzin

Paris 28 octobre 2017